BPJEPS

SPECIALITÉ ▶ **Animateur**

MENTION ▶ **Loisirs Tous Publics**

SITE ▶ **Nice**

Date de mise à jour 01/03/2024

Organisme de formation

UFCV
18 rue Catherine Ségurane – 06300 NICE
Tél. 04 83 76 09 82
Contact : Frédéric DANESI
formationpro-paca@UFCV.fr
N° déclaration d'activité : 11750896975 cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Association loi 1901, reconnue d'utilité publique
Siret : 775 685 621 00 812

Lieu de la formation

UFCV
18 Rue Catherine Ségurane
06300 NICE
Tél. 04 83 76 09 82
formationpro-paca@UFCV.fr

▶ **Conditions d'accueil :** pour tout ce qui concerne les possibilités de restauration, d'hébergement, etc., nous consulter

Descriptif de la formation

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) spécialité "animateur", mention "Loisirs Tous Publics"
Diplôme d'État : Décret n°2001-792 du 31 août 2001 ; Arrêté du 18 avril 2002 ; Arrêté du 24 février 2003 - JO du 29 mars 2003 (Annexes au BOJS n°16 du 17 avril 2003), modifié par l'arrêté du 18 juillet 2016 - JO du 26 juillet 2016. Cours par correspondance : non. Utilisation du multimédia : oui. Formation ouverte à distance : partielle.

Niveau visé : 4. Autorité de certification : Ministère des Sports et des jeux Olympiques et paralympiques : sports.gouv.fr

Codes métiers : NSF 335 animation sportive, culturelle et de loisirs ; Formacode : 440 67 ; ROME : G1202, G1203, K1206
Code RNCP : 28557 du 18/07/2016. **Code CPF :** 154993

Calendrier de la formation (voir ci-après)

Date de début : 21 mai 2024
Date de fin : 16 mai 2025

▶ Enseignement théorique : 656 heures en centre de formation.
▶ Stage en entreprise/chez l'employeur : 952 heures.

Durée totale de la formation : 1608 heures. Du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00.
Formation en alternance à temps plein en continu.

Parcours partiel : pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter.

Engagement qualité des formations

▶ **Certification Qualiopi n°2011_CN_00417** pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)
▶ Référencement **DataDock**
Charte RGPD-Politique de confidentialité consultable sur le site https://formation-professionnelle.UFCV.fr

Conditions d'accès à la formation

- être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante : PSC1 ; AFPS ; PSE 1 ; PSE 2, AFGSU de niveau 1 ou de niveau 2; STT en cours de validité.
- être capable de justifier d'une expérience d'animateur (ce) professionnel (le) ou non professionnel (le) auprès de tout public d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil. Ou être titulaire d'un diplôme figurant dans la liste suivante :
- brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien ;
- certificat de qualification professionnelle « animateur périscolaire » ;
- brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ;
- brevet d'aptitude aux fonctions de directeur ;
- baccalauréat professionnel « service de proximité et vie locale » ;
- baccalauréat professionnel agricole (toute option) ;
- brevet professionnel délivré par le ministre de l'agriculture (toute option) ;
- brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (toute spécialité).

& troubles dys'

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre **référent handicap** est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)

Sélections – dates à définir

▶ **Dates :** Ecrit et dynamique de groupe le 25/04/2024, oral le 26/04/2024.
▶ **Lieu :** au centre de formation
▶ **Positionnement et individualisation des contenus en formation :** 22, 23 et 24 mai

Coûts

7872 € Tarif net, exonéré de TVA en vertu de l'article 261-4-4°a du Code général des impôts.
Les conditions générales de vente applicables au jour de la commande sont consultables sur le site https://formation-professionnelle.UFCV.fr

Objectifs et contenus de la formation

▶ **Objectifs :**
UC1 : Communiquer dans les situations de la vie professionnelle, prendre en compte les caractéristiques des publics, contribuer au fonctionnement de la structure.
UC2 : Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation.
UC3 : Organiser des activités d'un ACM, encadrer une équipe dans le cadre d'un ACM, gestion administrative d'un ACM, accueillir les publics,
UC4 : Situer son activité d'animation dans un territoire, maitriser les démarches pédagogiques, conduire des animations.

▶ **Contenus :**
- Connaissance des publics.
- Environnement social de l'animation.
- Méthodologie de projets.
- Organisation et mise en place d'actions d'animation
- Technique d'animation : expression, activités scientifiques, sport.
- Réglementation.
- Gestion d'une équipe (médiation, gestion de conflits).
- Direction d'un accueil collectif de mineurs.

Retrait des dossiers de candidature et informations collectives

▶ **Retrait des dossiers** : à télécharger depuis notre site internet https://formation-professionnelle.UFCV.fr .
▶ **Clôture des inscriptions** : 22/04/2024
▶**Réunions d'informations Entreprise** : 26 mars à 14h00 dans nos locaux UFCV au 18 rue Catherine Ségurane – 06300 NICE.
▶ **Réunions d'informations collectives** : le 02/04/2024, le 09/04/2024, le 16/04/2024 à 10h00 dans nos locaux UFCV au 18 rue Catherine Ségurane – 06300 NICE.

Moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

L'action de formation dispose :

- de salles de formation équipées de chaises, de tables et de tableaux ;
- d'un fonds documentaire composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;
- d'un fond de matériel nécessaire, en quantité et qualité, cohérent avec les besoins de l'action ;
- d'un vidéoprojecteur et d'un système de son amplifié pour regarder et/ou écouter des diaporamas, des films (une partie étant des productions interne à l'UFCV) et des podcasts.

Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.
Une connexion Wi-Fi et un Cloud sécurisés sont utilisés au cours de la formation.

Au cours des regroupements en centre de formation, les stagiaires seront amenés à se rendre dans des structures spécialisées.

De même, au moins une visite en milieu professionnel et deux rencontres avec les tuteurs sont programmées par l'UFCV.

Formation ouverte et à distance (sous réserve)

Une partie des séquences de formation pourront être accessibles en distanciel à partir d'une plateforme administrée par l'UFCV (solution Tree-Learning). La participation des stagiaires à ces séquences sera évaluée via un compteur de connexion (nombre et durée) et grâce à des temps d'évaluation formative (en présentiel, remise de livrables, etc.).

Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

Dès la phase de positionnement, un livret d'évaluation dématérialisé est remis à chaque stagiaire. Celui-ci est composé de grilles d'évaluation dont les sources sont la Fiche Descriptive d'Activité et le référentiel de certification du diplôme visé.
Cette phase initiale permet de diagnostiquer le parcours de formation nécessaire au stagiaire (allégements et/ou renforcements de formation) et ainsi de conclure un Parcours Individuel de Formation validé par la DRAJES.
Au cours de la formation ce livret d'évaluation dématérialisé est utilisé à divers titres :

- avancée du plan de formation construit avec le tuteur et l'équipe de formation ;
- évaluations intermédiaires des compétences acquises en reprenant le référentiel de certification du diplôme visé.

Au-delà des évaluations formatives menées au cours des séquences de formation, des évaluations individuelles et collectives sont mises en place à chaque phase de regroupement. La synthèse des évaluations individuelles est consignée par l'équipe de formateurs dans le livret dématérialisé de chaque stagiaire et la synthèse de satisfaction est à disposition.

Modalités d'obtention de la certification

L'obtention du diplôme se fait par la capitalisation des unités nécessaires sous forme de blocs de compétence à certifier et après validation du jury régional de la DRAJES qui dispose que :

- Les UC1 et UC2 s'obtiennent par la soutenance d'un dossier devant un jury.
- L'UC3 s'obtient par la soutenance d'un dossier en lien avec une expérience en direction d'ACM devant un jury.
- L'UC4 s'obtient par une mise en situation pratique en milieu professionnel devant un jury.

Certification partielle. Les blocs de compétence certifiés et validés par la DRAJES sont obtenus à vie par le candidat qui peut certifier les blocs manquants en se réinscrivant auprès d'un organisme de formation ou via la VAE.
Les candidats titulaires d'équivalences peuvent valider partiellement le diplôme : nous consulter.

Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

L'action de formation est encadrée par un formateur référent et le responsable des formations. Tous deux disposent d'un niveau de formation supérieur (5) et de l'habilitation conférée par la Délégation Régionale Académique de la Jeunesse de l'Engagement et des Sports à dispenser l'action de formation. De plus, les formateurs ont une forte expérience dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle et une pratique de la formation d'adultes avérée. Des intervenants extérieurs qualifiés et recrutés par l'UFCV seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.

BPJEPS

SPECIALITÉ ▶ **Animateur**

MENTION ▶ **Loisirs Tous Publics**

SITE ▶ **Nice**

Date de mise à jour 01/03/2024

Planning de la formation

Sous réserve de modifications

Mai 2024		Juin 2024		Juillet 2024		Aout 2024		Sept 2024		Octobre 2024	
1-mai		1-juin		1-juil.	E	1-août	E	1-sept.		1-oct.	E
2-mai		2-juin		2-juil.	E	2-août	E	2-sept.	IF	2-oct.	E
3-mai		3-juin	C	3-juil.	E	3-août		3-sept.	IF	3-oct.	C
4-mai		4-juin	E	4-juil.	E	4-août		4-sept.	IF	4-oct.	C
5-mai		5-juin	E	5-juil.	E	5-août	E	5-sept.	IF	5-oct.	
6-mai		6-juin	C	6-juil.		6-août	E	6-sept.	IF	6-oct.	
7-mai		7-juin	C	7-juil.		7-août	E	7-sept.		7-oct.	C
8-mai		8-juin		8-juil.	E	8-août	E	8-sept.		8-oct.	E
9-mai		9-juin		9-juil.	E	9-août	E	9-sept.	IF	9-oct.	E
10-mai		10-juin	C	10-juil.	E	10-août		10-sept.	IF	10-oct.	C
11-mai		11-juin	E	11-juil.	E	11-août		11-sept.	IF	11-oct.	C
12-mai		12-juin	E	12-juil.	E	12-août	E	12-sept.	IF	12-oct.	
13-mai		13-juin	C	13-juil.		13-août	E	13-sept.	IF	13-oct.	
14-mai		14-juin	C	14-juil.		14-août	E	14-sept.		14-oct.	C
15-mai		15-juin		15-juil.	E	15-août		15-sept.		15-oct.	C
16-mai		16-juin		16-juil.	E	16-août	E	16-sept.	E	16-oct.	E
17-mai		17-juin	C	17-juil.	E	17-août		17-sept.	E	17-oct.	E
18-mai		18-juin	E	18-juil.	E	18-août		18-sept.	E	18-oct.	E
19-mai		19-juin	E	19-juil.	E	19-août	E	19-sept.	C	19-oct.	
20-mai		20-juin	C	20-juil.		20-août	E	20-sept.	C	20-oct.	
21-mai	C3	21-juin	C	21-juil.		21-août	E	21-sept.		21-oct.	E
22-mai	C	22-juin		22-juil.	E	22-août	E	22-sept.		22-oct.	E
23-mai	C	23-juin		23-juil.	E	23-août	E	23-sept.	C	23-oct.	E
24-mai	C	24-juin	E	24-juil.	E	24-août		24-sept.	E	24-oct.	E
25-mai		25-juin	E	25-juil.	E	25-août		25-sept.	E	25-oct.	E
26-mai		26-juin	E	26-juil.	E	26-août	C	26-sept.	C	26-oct.	
27-mai	C	27-juin	E	27-juil.		27-août	C	27-sept.	C	27-oct.	
28-mai	C	28-juin	E	28-juil.		28-août	C	28-sept.		28-oct.	E
29-mai	C	29-juin		29-juil.	E	29-août	C	29-sept.		29-oct.	E
30-mai	C	30-juin		30-juil.	E	30-août	C3	30-sept.	C	30-oct.	E
31-mai	C			31-juil.	E	31-août				31-oct.	E
C	60	C	60	C	0	C	32	C	42	C	49
E	0	E	77	E	161	E	112	E	35	E	112

Novembre 2024		Décembre 2024		Janvier 2025		Février 2025		Mars 2025		Avril 2025		Mai 2025	
1-nov.		1-déc.		1-janv.		1-févr.		1-mars		1-avr.	C	1-mai	
2-nov.		2-déc.	C	2-janv.	IF	2-févr.		2-mars		2-avr.	E	2-mai	IF
3-nov.		3-déc.	E	3-janv.	IF	3-févr.	C	3-mars	C	3-avr.	E	3-mai	
4-nov.	E	4-déc.	E	4-janv.		4-févr.	C	4-mars	E	4-avr.	E	4-mai	
5-nov.	E	5-déc.	C	5-janv.		5-févr.	E	5-mars	E	5-avr.		5-mai	C
6-nov.	E	6-déc.	C	6-janv.	E	6-févr.	C	6-mars	C	6-avr.		6-mai	C
7-nov.	C	7-déc.		7-janv.	E	7-févr.	E	7-mars	C	7-avr.	E	7-mai	E
8-nov.	C	8-déc.		8-janv.	E	8-févr.		8-mars		8-avr.	E	8-mai	
9-nov.		9-déc.	C	9-janv.	C	9-févr.		9-mars		9-avr.	E	2-mai	IF
10-nov.		10-déc.	E	10-janv.	C	10-févr.	E	10-mars	C	10-avr.	E	10-mai	
11-nov.		11-déc.	E	11-janv.		11-févr.	E	11-mars	E	11-avr.	E	11-mai	
12-nov.	E	12-déc.	C	12-janv.		12-févr.	E	12-mars	E	12-avr.		12-mai	C
13-nov.	E	13-déc.	C	13-janv.	C	13-févr.	E	13-mars	C	13-avr.		13-mai	E
14-nov.	C	14-déc.		14-janv.	E	14-févr.	E	14-mars	C	14-avr.	E	14-mai	E
15-nov.	C	15-déc.		15-janv.	E	15-févr.		15-mars		15-avr.	E	15-mai	C
16-nov.		16-déc.	C	16-janv.	C	16-févr.		16-mars		16-avr.	E	16-mai	C3
17-nov.		17-déc.	E	17-janv.	C	17-févr.	E	17-mars	C	17-avr.	E	17-mai	
18-nov.	C	18-déc.	E	18-janv.		18-févr.	E	18-mars	E	18-avr.	E	18-mai	
19-nov.	E	19-déc.	C	19-janv.		19-févr.	E	19-mars	E	19-avr.		19-mai	
20-nov.	E	20-déc.	C	20-janv.	C	20-févr.	E	20-mars	C	20-avr.		20-mai	
21-nov.	C	21-déc.		21-janv.	E	21-févr.	E	21-mars	C	21-avr.		21-mai	
22-nov.	C	22-déc.		22-janv.	E	22-févr.		22-mars		22-avr.	E	22-mai	
23-nov.		23-déc.	IF	23-janv.	C	23-févr.		23-mars		23-avr.	E	23-mai	
24-nov.		24-déc.	IF	24-janv.	C	24-févr.	E	24-mars	C	24-avr.	C	24-mai	
25-nov.	C	25-déc.	IF	25-janv.		25-févr.	C	25-mars	E	25-avr.	C	25-mai	
26-nov.	E	26-déc.	IF	26-janv.		26-févr.	E	26-mars	E	26-avr.		26-mai	
27-nov.	E	27-déc.	IF	27-janv.	C	27-févr.	C	27-mars	C	27-avr.		27-mai	
28-nov.	C	28-déc.		28-janv.	E	28-févr.	C	28-mars	C	28-avr.	C	28-mai	
29-nov.	C	29-déc.		29-janv.	E			29-mars		29-avr.	C	29-mai	
30-nov.		30-déc.	IF	30-janv.	C			30-mars		30-avr.	E	30-mai	
		31-déc.	IF	31-janv.	C			31-mars	C			31-mai	
C	70	C	63	C	77	C	42	C	91	C	35	C	35
E	63	E	42	E	63	E	98	E	56	E	112	E	21

Centre	656
Entreprise	952

UFCV
formation professionnelle

formation-professionnelle.ufcv.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE

DIPLOMES DE L'ANIMATION
BPJEPS LTP ANNEE 2024
Nice

Dossier à retourner complet à l'Ufcv, avec les pièces à fournir avant le : 22/04/2024

Photo d'identité récente

Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté

*** Cocher la case correspondante ** Écrire en CAPITALES**

Session

Diplôme : « **Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport , spécialité « Animateur », mention « Loisirs Tous Publics ».**

Lieu : Nice

* ☐ Parcours complet

* ☐ Parcours partiel : renseigner les UC souhaitées :.....

Identité

* Madame ☐ *Monsieur ☐

** NOM de Naissance		** Prénom	
** NOM marital			
** Adresse			
Code postal		** Ville	
Téléphone mobile		Téléphone fixe	
Adresse mail obligatoire			
Date de naissance		Lieu + N° de département	
Nationalité			
NOM et N° de téléphone mobile de la personne à contacter en cas d'urgence			

N° de sécurité sociale (cpam obligation d'être immatriculé.e en son nom propre)

* Cocher la case correspondante ** Écrire en CAPITALES

Parcours de formation

Parcours dans l'animation

* ☐ BAFA * ☐ BAFD * ☐ CQP Animateur périscolaire
* ☐ CQP Animateur Loisirs Sportifs * ☐ CPjeps mention : .....
* ☐ BAPAAT, option : ..... * ☐ BPjeps mention : .....
* ☐ BEATEP ou BEES, spécialité : .....
* ☐ DEjeps, mention : ..... * ☐ DESjeps mention : .....
* ☐ Validation partielle, diplôme et mention : .....

  * UC validées : * ☐ UC1 * ☐ UC2 * ☐ UC3 * ☐ UC4

Titre ou diplôme de secourisme

* ☐ Psc1/AFPS * ☐ autre, (préciser) : .....

Parcours scolaire

* ☐ Brevet des collèges * ☐ CAP, spécialité .....
* ☐ BEP, spécialité : ..... * ☐ BAC, spécialité .....
* ☐ Etudes supérieures (diplôme le plus élevé de la spécialité) : .....

Situation au regard de l'emploi

* ☐ Vous exercez actuellement **une activité salariée** en qualité de (indiquez votre profession) :

  ……

  * ☐ en CDD (indiquez les dates de début et de fin de votre contrat de travail) du …… au ……
  * ☐ en contrat d'apprentissage
  * ☐ en CDI

**Nom et adresse de votre employeur : ……

……

Représenté par ** (nom, prénom et fonction au sein de la structure) :

……

Situation(s) particulière(s)

* ☐ Vous êtes demandeur d'emploi : inscrivez votre numéro d'identifiant et la date de votre dernière inscription à Pôle Emploi: N° …….. date : ……
* ☐ Vous avez moins de 26 ans et vous êtes suivi.e par la Mission Locale de ……
* ☐ Vous êtes bénéficiaire du Rsa et vous êtes suivi.e par :

  ……..
* ☐ Vous détenez la reconnaissance de travailleur handicapé (joindre l'avis médical à suivre la formation en alternance)

  Au titre de cette reconnaissance, percevez-vous l'AAH ? * ☐ OUI * ☐ NON

Plan de financement de la formation

* ☐ Si accord de prise en charge de la part d'un tiers (employeur, Opco…) joindre une attestation signée de sa part, stipulant le montant de la prise en charge.

* ☐ Envisagez-vous d'autres pistes ? Si oui lesquelles et quelles ont été vos démarches ? Joindre le justificatif

……
……

Structure de formation en milieu professionnel

☐ Nom : ……

Coordonnées (adresse complète et téléphone) :

……
……

Représentée par (Nom, prénom et fonction dans la structure) : ……

……

Tuteur pressenti (nom, prénom, diplôme et fonction dans la structure) : ……

……

Pour mémoire : dans le cadre de votre alternance vous devez être accompagné par un tuteur ou un maître d'apprentissage. Ce dernier doit soit posséder une grande expérience dans le domaine professionnel du diplôme, soit être titulaire d'un diplôme de niveau au moins équivalent au diplôme auquel vous vous inscrivez.

☐ Si vous ne possédez pas de structure d'alternance, quelles sont vos pistes de recherche ?

……
……

Autorisations

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique sur le fondement de l'article 6.1. du Règlement (UE) 2016/679 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, pour lesquelles vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification. La collecte des données répond à l'obligation légale ou à l'exécution d'une action de formation professionnelle telle que prévue à l'article L. 6313-1 du Code du travail, elles sont nécessaires pour, par exemple, (liste non exhaustive) : l'administration de votre dossier auprès du preneur en charge de votre formation, d'un certificateur. Conformément à la règlementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de ces données, ainsi que de celui d'en demander l'effacement, de vous opposer à leur traitement et d'en obtenir la limitation ou la portabilité dans la mesure où cela est applicable auprès du DPO / Direction de la communication, 140 avenue Jean Lolive Bâtiment C3-Lavoisier 93500 Pantin et/ou communication@ufcv.fr
Notre politique en matière de confidentialité est décrite dans la rubrique "Politique de confidentialité" sur notre site formation-professionnelle.ufcv.fr
J'autorise l'Ufcv à utiliser mes NOMS, adresse, numéros de téléphone et courriel à d'autres fins que celui de la gestion administrative de mon dossier. * ☐ Oui * ☐ Non

DROIT A L'IMAGE
J'autorise l'Ufcv à utiliser les photographies sur lesquelles j'apparais dans les supports d'information et de promotion des activités de l'Ufcv : catalogues, journal d'information, brochures, affiches, Cd-Rom, sites officiels Ufcv et toute autre publication que l'Ufcv estimera utile à sa communication. * ☐ OUI * ☐ NON

Engagement

L'Ufcv s'interdit formellement toute cession ou vente de ces données à des tiers.
« Je certifie exacts et complets les renseignements me concernant. Et je reconnais avoir pris connaissance et accepté en l'état les Conditions générales de vente de l'Ufcv pour son activité de formation professionnelle ainsi que la Charte des usages numériques à destination des bénéficiaires des actions de l'Ufcv » (documents consultables et téléchargeables depuis le site https://formation-professionnelle.ufcv.fr).

Fait à , le « lu et approuvé ». Signature

Détail des pièces		Cadre réservé à l'Ufcv
* ☐	Le présent dossier de candidature	❍
* ☐	Une copie recto-verso de votre pièce d'identité	❍
* ☐	Une copie-recto de votre carte vitale	❍
* ☐	Une copie-recto de votre attestation sécurité sociale	❍
* ☐	Le(s) justificatif(s) de votre plan de financement	❍
* ☐	L'attestation de participation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense pour les personnes de moins de 25 ans et de nationalité française.	❍
* ☐	La copie de(s) diplôme(s) et/ou brevet(s) suivants : BAPAAT, CPjeps ; CQP Animateur périscolaire ; Bafa . Bafd; Bac Pro SPVL, Bac Pro Agricole toutes options, BP délivré par le ministère de l'agriculture ; BPjeps.	❍
* ☐	une copie de votre attestation de formation relative au secourisme : PSC1 ; AFPS ; PSE 1 ; PSE 2 ; AFGSU de niveau 1 ou de niveau 2; STT en cours de validité.	❍
* ☐	L'attestation de moralité à compléter (formulaire ci-joint)	❍
* ☐	La ou les attestation(s) dûment remplie(s) et signée(s) de votre expérience d'animateur (trice) professionnel(le) ou non professionnel(le) auprès de tout public d'une durée minimale de 200 heures délivrée(s) par la ou les structures d'accueil. (modèle ci-joint).	❍
* ☐	Votre curriculum-vitae détaillé décrivant vos activités professionnelles et/ou bénévoles	❍
* ☐	Une lettre décrivant vos motivations pour suivre cette formation	❍
* ☐	Un certificat médical de non contre-indications à la pratique des activités physiques et sportives	❍

RAPPEL : La collecte des données répond à l'obligation légale ou à l'exécution d'une action de formation professionnelle. Elles sont nécessaires, par exemple, pour l'administration de votre dossier auprès du preneur en charge de votre formation, d'un certificateur.

Renseignements et démarches

Dossier complet à retourner par courrier à :
Ufcv - 2 A Rue du Monastère 13004 Marseille
04.83.76.09.82
Ou en numérique via le courriel :
formationpro-paca@ufcv.fr

important : veuillez noter que les convocations et les résultats aux tests d'entrée ne sont envoyés que par email.

Partie réservée à l'Ufcv	
Stagiaire	**Financement**
N° inscription :	N° de tiers 1 :
N° stagiaire :	N° de tiers 2 :
N° de tiers :	Exigences préalables à l'entrée en formation vérifiées le

FORMULAIRE A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

VERIFICATION DE LA MORALITE DES PERSONNES ENCADRANT LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

Nul ne peut exercer de fonctions auprès des mineurs en « Accueil Collectif de Mineurs (ACM) » :

1 / S'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour un des délits mentionnés à l'article L.133-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) :

Nul ne peut exploiter ni diriger l'un quelconque des établissements, services ou lieux de vie et d'accueil régis par le présent code, y exercer quelque fonction que ce soit, ou être agrée au titre des dispositions du présent code, ***s'il a été condamné définitivement pour crime ou à une peine d'au moins deux mois d'emprisonnement sans sursis pour les délits prévus ».***

- *Des atteintes à la personne ;*
- *Des atteintes à l'intégrité physique ou psychique de la personne ;*
- *De la mise en danger de la personne ;*
- *Des atteintes aux libertés de la personne ;*
- *Des atteintes à la dignité de la personne ;*

2 / S'il a fait l'objet d'une mesure administrative d'interdiction d'exercer ou de suspension d'exercice (article L.227-10 du CASF).

Dès lors que vous participez à un accueil de mineurs, l'administration procède à la vérification de votre casier judiciaire B2.
Vous devez par conséquent bien vérifier avant votre entrée en formation, que votre casier judiciaire ne vous empêche pas de travailler avec des mineurs.

Si vous avez été condamné pénalement, vous avez la possibilité d'effectuer une demande d'effacement des inscriptions sur le bulletin n°2 du casier judiciaire, via le site du Ministère de la justice et des libertés : **https://teleservices.justice.gouv.fr**

L'effacement du bulletin n° 2 emporte automatiquement l'effacement du bulletin n° 3 et des interdictions, déchéances ou incapacités résultant de la condamnation.

Je reconnais avoir pris connaissance de ces informations avant mon entrée en formation

NOM, Prénom : ……..

Fait à …… Le ……..……

Signature :

ATTESTATION JUSTIFICATIVE

DES 200 HEURES D'EXPERIENCE MINIMUM EN ANIMATION[1]

Je soussigné(e) (Nom du représentant) ……

agissant en qualité de (fonction)
……

représentant légal de l'entreprise :

raison sociale :

adresse :

numéro de siret : code Naf :

Atteste que (Nom du candidat) …… a effectué ……heures du …….. au……..... au sein de notre entreprise qualité de :

☐ Animateur/trice professionnel/elle,

☐ Animateur/trice non professionnel/elle,

Dans le cadre de ce poste, les tâches et les missions suivantes ont été réalisées :
……
……
……

auprès du public suivant (préciser le public concerné ainsi que le nombre)

……

Fait à , le pour servir et valoir ce que de droit.[2]

Signature du représentant de l'entreprise et cachet

---

[1] - *attestation obligatoire pour les candidats qui ne possèdent pas les diplômes des prérequis pour une entrée en formation BPJEPS Animateur.* (*à reproduire autant de fois que nécessaire pour avoir les 200h minimum requises).*

[2] *Pour rappel, selon l'article 441-1 du code pénal, le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende*